

# Vers un écosystème durable de REL : Les arguments en faveur de l'intendance des REL

**Lisa Petrides, Douglas Levin, et C. Edward Watson**

*Initialement publié le 4 mars 2018 ; traduit de l'anglais par Mary Trimble*

## Introduction

La création, la conservation et l'utilisation généralisée des ressources éducatives libres (REL) contribuent de manière significative à la démocratisation de l'accès à une éducation de qualité. D'un mouvement naissant lancé il y a plus de 15 ans, à un domaine en plein essor, à un impact national et mondial, les enseignants et les étudiants d'un nombre croissant participent et bénéficient d'un processus axé sur le développement et le partage collaboratif de matériel éducatif librement disponible pour tous, sans restriction de droits d'auteur traditionnels.

De l'éducation primaire, au collège, à lycée, aux bibliothèques universitaires, aux ministères de l'éducation et consortiums de collèges communautaires et d'universités, ce qui n'était au départ qu'un petit groupe d'institutions universitaires, d'organisations et de fondations liées à l'éducation s'est retrouvé à la une des revues spécialisées dans l'éducation et de la presse grand public. En lien avec des questions telles que l'accessibilité financière des universités, l'égalité de l'accès à l'éducation, l'apprentissage personnalisé et le professionnalisme de l'enseignement, il est clair que le domaine des REL n'est pas

seulement là pour rester, mais qu'il est au cœur des efforts mondiaux visant à améliorer les résultats de l'éducation pour tous les étudiants.

Ancré dans des efforts "libres" analogues, y compris les logiciels libres et les revues en libre accès, le domaine des REL est désormais reconnu comme un domaine capable de stimuler l'innovation dans les pratiques institutionnelles de longue date, telles que l'approvisionnement et la prise de décision en matière de programmes, mais aussi dans les modèles commerciaux qui peuvent mieux servir les intérêts des étudiants et des éducateurs.

Cependant, comme les débats sur les logiciels à l'accès libres des trois dernières décennies, les mécanismes permettant aux individus, aux organisations et aux institutions d'utiliser et de réutiliser les REL sont devenus plus complexes. Dans certains cas, les créateurs de REL ont exprimé des inquiétudes quant à l'utilisation perçue de leurs contributions. Dans d'autres cas, les droits restreints des utilisateurs à accéder et à utiliser les objets d'apprentissage, notamment sur les plateformes numériques et dans un contexte commercial, ajoutent à l'incertitude quant à l'adoption des REL.

Si le domaine des REL doit poursuivre sa trajectoire d'un mouvement naissant vers le courant dominant de l'éducation, il incombe aux défenseurs des REL et aux parties prenantes— y compris les éducateurs, les bibliothécaires, les technologues pédagogiques et les développeurs de contenu— d'examiner comment nous pouvons étendre durablement le mouvement au fil du temps et dans divers contextes, tout en restant fidèles aux valeurs d'ouverture qui ont attiré tant de gens vers les REL en premier lieu.

C'est pour cette raison que nous avons développé et sommes heureux de présenter le cadre « CARE » (*Contribute, Attribute, Release, and Empower*). Son objectif est à la fois de soutenir et de rendre plus explicite le travail de valeur qui est fait et qui doit être fait pour construire un écosystème d'éducation ouverte durable.

## Le cadre « CARE »

L'objectif du cadre « CARE » est d'articuler un ensemble de valeurs partagées et une vision collective de l'avenir de l'éducation et de l'apprentissage rendu possible par l'adoption et l'utilisation généralisée des REL. Il vise à répondre à la question de comment un individu, une institution ou une organisation cherchant à être un bon dépositaire peut contribuer à la croissance et à la durabilité du mouvement des REL en accord avec les valeurs de sa communauté.

Alors que les REL sont généralement dans le domaine public ou ont une licence alternative qui spécifie comment une ressource peut être réutilisée, adaptée et partagée, l'utilisation d'une licence ouverte est en soi insuffisante pour aborder les questions plus larges de durabilité et d'éthique. En effet, les modèles commerciaux prédominants des industries de la technologie éducative et de l'édition sont fondés sur le concept de limitation d'accès et de rareté. Il est donc grand temps que la communauté des REL soit plus explicite et intentionnelle quant à la manière dont les REL sont produits, conditionnés et distribués.

Au centre du cadre de CARE (voir la figure ci-dessous) se trouve une grande variété de parties prenantes - créateurs et utilisateurs de REL,

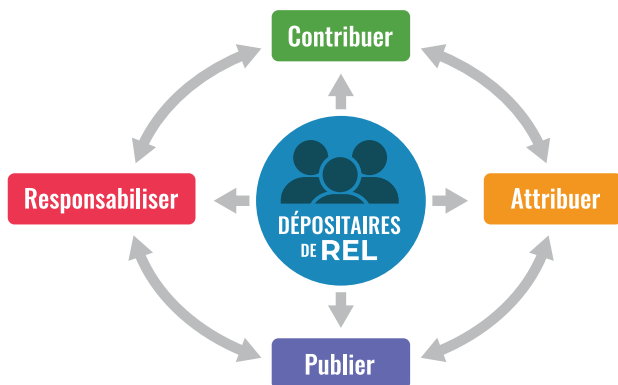


Figure 1 : Le cadre CARE pour l'intendance des REL

travaillant comme des individus et faisant partie d'organisations, dans des contextes éducatifs traditionnels et non traditionnels — cherchant à agir en tant que bons gardiens des valeurs d'un mouvement REL durable. Situer les personnes au centre du cadre de « CARE » nous rappelle avant tout le contexte social plus large et l'objectif du mouvement des REL.

Les dépositaires de REL mettent en œuvre une grande variété de stratégies et de tactiques adaptées à leur contexte spécifique en vue d'améliorer l'accès à l'éducation et aux opportunités au fil du temps. Cependant, ce que tous les bons dépositaires de REL devraient avoir en commun, c'est un engagement envers des pratiques qui servent à démontrer leur devoir de soin envers le mouvement des REL en général :

- **Contribuer (Contribute)** : Les dépositaires des REL contribuent activement aux efforts, que ce soit financièrement ou par des contributions en nature, pour faire progresser la conscience, l'amélioration et la distribution des REL ; et
- **Attribuer (Attribute)** : Les dépositaires de REL pratiquent l'attribution claire et précise, en s'assurant que tous ceux qui créent ou qui modifient des REL sont correctement et clairement crédités pour leurs contributions ; et
- **Publier (Release)** : Les dépositaires des REL s'assurent que les REL peuvent être diffusées et utilisées au-delà du cours et de la plateforme dans lesquels elles ont été créées ou livrées ; et
- **Responsabiliser (Empower)** : Les dépositaires de REL sont inclusifs et s'efforcent de répondre aux divers besoins de tous les étudiants, notamment en soutenant la participation de voix nouvelles et non traditionnelles dans la création et l'adoption des REL.

Nous sommes convaincus que si les quatre pratiques qui composent le cadre CARE (*Contribute, Attribute, Release, and Empower* ; Contribuer, Attribuer, Publier, et Responsabiliser) sont largement

adoptées, l'écosystème des parties prenantes des REL se diversifiera, l'utilisation et l'adoption des REL se multiplieront et l'avenir de l'éducation et de l'apprentissage bénéficiera grâce à un accès, une équité, une accessibilité et une pertinence accrues.

## CONTRIBUER

**« Les dépositaires des REL contribuent activement aux efforts, que ce soit financièrement ou par des contributions en nature, pour faire progresser la conscience, l'amélioration et la distribution des REL. »**

Le mouvement REL est une communauté croissante d'individus qui travaillent dans des institutions et des organisations à travers le monde, collaborant pour améliorer l'accès à l'éducation et les résultats pour tous les apprenants. Dans n'importe quelle communauté, il est essentiel d'encourager le besoin ou le désir des gens de contribuer à son succès. Il ne suffit pas que les individus prennent, il faut aussi qu'ils donnent, si l'objectif est de créer une communauté durable et prospère. La communauté du REL n'est pas différente. Il incombe aux bons dépositaires des REL de réfléchir à la manière dont leurs actions contribuent à la santé et au bien-être du mouvement des REL dans son ensemble.

Dans le cadre de la communauté des REL, nous entendons par « contribuer » plusieurs activités et moyens de soutien spécifiques. Premièrement, les contributions financières et en nature sont nécessaires pour soutenir les efforts de sensibilisation aux avantages et aux possibilités des REL, dans les politiques et dans les salles de classe. Deuxièmement, le développement, la maintenance, l'amélioration continue et la personnalisation des REL sont des services essentiels que les membres de la communauté REL peuvent fournir. Finalement, les contributions et le soutien sont nécessaires pour faciliter la distribution et la diffusion des REL pour les étudiants qui n'y ont jamais eu accès, y compris le soutien pour les langues multiples, les formats accessibles et l'utilisation d'une faible bande

passante. Aujourd'hui, alors que beaucoup bénéficient des contributions passées des membres de la communauté des REL, la pérennité du mouvement lui-même est directement liée à la santé et au dynamisme futurs des nouvelles contributions de la communauté.

## ATTRIBUER

**« Les dépositaires de REL pratiquent l'attribution claire et précise, en s'assurant que tous ceux qui créent ou qui modifient des REL sont correctement et clairement crédités pour leurs contributions. »**

L'invitation faite à toute personne ayant les moyens et la volonté de contribuer au mouvement des REL par l'acte de création - qu'il s'agisse d'œuvres originales, telles que des activités, des plans de cours ou des simulations, ou de révisions d'œuvres déjà publiées - est l'une des innovations clés qui distingue la production de REL de l'édition pédagogique traditionnelle. Cette démocratisation de la production et du raffinement du matériel pédagogique fait entendre la voix des praticiens et des étudiants et accueille des experts en la matière non traditionnels désireux de partager leur expertise avec d'autres.

Cette approche repose sur la conviction que la qualité, la pertinence et l'utilité des ressources proviennent, au moins en partie, des contributions collaboratives de la communauté des REL à ces ressources au fil du temps. De cette façon, les contributions des auteurs de REL sont exploitées à maintes reprises au profit des apprenants. En même temps, les bons dépositaires de REL reconnaissent que la provenance des ressources REL est significative et que les auteurs et les contributeurs de toutes les ressources REL méritent le respect et la reconnaissance de la communauté pour leurs efforts. Pour cette raison, le cadre CARE affirme que nous devons pratiquer l'attribution claire et précise pour s'assurer que tous ceux qui créent ou modifient les REL sont clairement crédités pour leurs contributions.

## **PUBLIER**

*« Les dépositaires des REL s'assurent que les REL peuvent être diffusées et utilisées au-delà du cours et de la plateforme dans lesquels elles ont été créées ou livrées. »*

L'expérience quotidienne des enseignants et des étudiants avec les REL est souvent facilitée par une ou plusieurs plateformes technologiques. Bien que le choix d'une plateforme technologique pour accéder et gérer les REL tienne compte de nombreux facteurs, il est important de remarquer que toutes les plateformes ne sont pas conçues de la même manière pour favoriser un écosystème durable et dynamique d'utilisation et de modification des REL. Par exemple, si une plateforme mélange le contenu des REL avec du matériel sous tous les droits réservés et masque leur différence aux utilisateurs, beaucoup des avantages les plus importants des REL sont perdus.

Ainsi, les bons dépositaires des REL, conscients de ces problèmes, cherchent à concevoir et à utiliser des plates-formes et des systèmes technologiques qui facilitent les objectifs du mouvement des REL, notamment en favorisant l'utilisation la plus vaste possible ainsi que la révision et la modification collaboratives des documents au fil du temps. Cela implique de fournir des outils qui permettent aux utilisateurs de télécharger et de partager du contenu au-delà du cours ou de la plateforme dans laquelle il a été créé ou présenté. L'évaluation des caractéristiques des plateformes technologiques est particulièrement importante pour les dépositaires de REL, étant donné que de nombreux étudiants et éducateurs ne peuvent pas faire de choix individuels sur les plateformes qu'ils utilisent, car cela est le plus souvent décidé au niveau institutionnel.

## **RESPONSABILISER**

*« Les dépositaires de REL sont inclusifs et s'efforcent de répondre aux divers besoins de tous les*

*étudiants, notamment en soutenant la participation de voix nouvelles et non traditionnelles dans la création et l'adoption des REL. »*

À maintes reprises, les forces de la politique et du marché n'ont pas réussi à motiver les industries de l'édition et de la technologie à répondre de manière proactive aux besoins de tous les apprenants. Les décisions concernant les ressources créées, la façon dont les sujets académiques sont couverts, selon quelles perspectives, pour quels apprenants, et dans quels formats ont été centralisées dans les mains des éditeurs commerciaux. En effet, la pénurie de ressources abordables et de qualité dans des matières spécifiques et pour certaines populations a trop souvent été présentée comme un fait accompli. Pourtant, c'est un avenir que les dépositaires des REL rejettent. Le mouvement REL valorise et soutient la création et la modification de ressources pour les apprenants divers et marginalisés, qu'ils soient handicapés, qu'ils parlent une langue minoritaire ou qu'ils cherchent à se former dans un cadre non traditionnel.

De la même manière, les dépositaires des REL encouragent la participation de voix nouvelles et non traditionnelles à la production et à la modification des REL. En réduisant les barrières traditionnelles à la création et au partage des ressources et en s'engageant à les attribuer de manière évidente, le mouvement REL bénéficie et s'enrichit de la large participation des individus qui cherchent à partager leur expertise et leurs contributions avec d'autres. En retour, cet engagement envers les voix nouvelles et non traditionnelles aidera le mouvement REL à mieux servir un ensemble plus inclusif et diversifié d'éducateurs et d'apprenants.

## **Application du cadre de CARE**

Les valeurs exprimées par le cadre de CARE soutiennent une vision pleine d'espoir pour l'avenir des REL et de l'éducation, ayant un impact positif non seulement sur les questions d'accès et de prix, mais

aussi sur les questions apparemment insolubles d'équité et d'inclusion. Ainsi, le cadre CARE est destiné à être appliqué par tous les individus, organisations et institutions qui partagent un intérêt dans le succès et la durabilité à long terme du domaine. Il s'agit notamment des personnes qui créent ou adaptent des REL pour leurs propres besoins d'enseignement et d'apprentissage, des éditeurs et bibliothèques de REL à but non lucratif, des éditeurs de REL commerciaux, ainsi que des fournisseurs de technologies éducatives qui cherchent à intégrer des REL dans leurs produits ou services.

Pour les nouveaux venus dans le domaine des REL, nous espérons que le cadre CARE servira à mettre en lumière un ensemble de normes et de pratiques qui encouragent, au lieu de décourager, une collaboration et un partage accrus du contenu. Et étant donné les complexités actuelles de la propriété du contenu, des licences et des plates-formes technologiques, notre objectif est de fournir un aperçu du contexte de cette mission. En particulier, nous espérons que l'application du cadre CARE permettra à tous les éducateurs de se sentir en confiance dans leur exploration et leur adoption des REL.

En avançant ce cadre, notre objectif est d'être explicite sur les valeurs que nous pensons être au cœur du mouvement des REL, y compris les pratiques des individus et des organisations qui sont impliqués dans la production, la diffusion et l'utilisation des REL. Bien qu'il ne soit pas dans le cadre de ce premier article d'énumérer toutes les pratiques qui soutiennent une bonne gestion des REL, notre intention est de susciter une discussion plus nuancée et plus significative sur la pratique individuelle et organisationnelle des REL et de l'ouverture dans l'éducation et l'apprentissage. Nous espérons que l'affiliation à la communauté des REL a une signification pour ceux qui y participent, et c'est avec précisément cet objectif en tête que nous proposons le cadre CARE.

---

**Lisa Petrides, docteure ès philosophie**, est PDG fondatrice de [l'Institute for the Study of Knowledge Management in Education \(ISKME\)](#).

**Douglas Levin** est président et fondateur de [EdTech Strategies, LLC](#).

**C. Edward Watson, docteur ès philosophie**, est directeur de l'information et vice-président associé pour la qualité, la défense des intérêts et les initiatives LEAP à [l'Association of American Colleges and Universities \(AAC&U\)](#).



Cette œuvre est placée sous licence [Creative Commons Attribution-ShareAlike 4.0 International License](#).